

Appel à candidature EXPOSITION - AUTOMNE 2026 Espace d'Arts Visuels, Porte de Maurienne (Savoie)

Projet cofinancé par le Fonds européen de développement régional (FEDER) dans le cadre du programme ALCOTRA

Présentation du lieu :

L'Espace d'Arts Visuels est un espace culturel de 60 m² dédié aux expositions d'art contemporain et situé dans le bâtiment du Cairn à Val d'Arc, en Savoie.

Le Cairn est un équipement de la Communauté de Communes Porte de Maurienne à destination des habitants du territoire. Il regroupe le centre socio-culturel Les 3 P'tits Cailloux, une salle de l'Etablissement d'Enseignement Artistique (EEA), le Relais Petite Enfance (RPE) et l'Espace d'Arts Visuels.

La création de cet espace s'inscrit dans une volonté de rendre l'art contemporain, sous ses différentes expressions, plus accessible, notamment en facilitant les rencontres entre les publics et les artistes et/ou leurs œuvres.

Deux à trois expositions temporaires sont proposées chaque année. Elles deviennent des fils conducteurs pour d'autres propositions artistiques et culturelles, tels que des ateliers, des spectacles, des lectures, des rencontres ou des conférences.

L'appel à candidature :

L'appel à candidature est ouvert aux artistes indépendants ou collectif d'artistes, disposant d'un numéro de SIRET, résidant en France ou à l'étranger, sans restriction de nationalité ou d'âge, engagés dans une démarche contemporaine.

Les projets d'exposition doivent s'inscrire dans le champ des arts visuels (peinture, sculpture, installation, photographie, performance, vidéo, projets hybrides, etc.).

La période d'exposition envisagée est d'octobre à décembre 2026. L'artiste ou collectif s'engage à être présent lors du vernissage au mois d'octobre.

En parallèle de l'exposition, l'artiste ou collectif d'artistes sélectionné, dispose d'une enveloppe complémentaire destinée à la réalisation d'ateliers de pratique artistique. Ces interventions sont facultatives et peuvent être à destination de différents publics.

Conditions financières :

- une enveloppe de 2000 € comprenant les frais d'exposition et frais annexes ;
- facultatif : proposition d'atelier de pratique artistique : 60€/heure (pour un maximum de 12h) défraiement forfaitaire à hauteur de 40€ /jour.

Dossier de candidature :

En un seul fichier PDF (10 Mo maximum), nommé : NOM_Prenom_Candidature_EA26

- Une note d'intention, précisant votre démarche, présentation du projet d'exposition proposé avec un croquis d'exposition ou intention scénographique ou visuelle ;
- Une note technique précisant vos besoins en termes d'accrochage, de matériel ou d'espace ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Un portfolio, en précisant les œuvres que vous souhaitez exposer (20 pages maximum).

Calendrier :

Votre candidature est à envoyer par mail à l'adresse suivante :

culture@portedemaurienne.eu avant le **3 mai 2026**

Un jury se réunira pour étudier les propositions au courant du mois de mai. Le jury est composé : des élus, des professionnels de la culture, du champ social, et de l'Education Nationale.

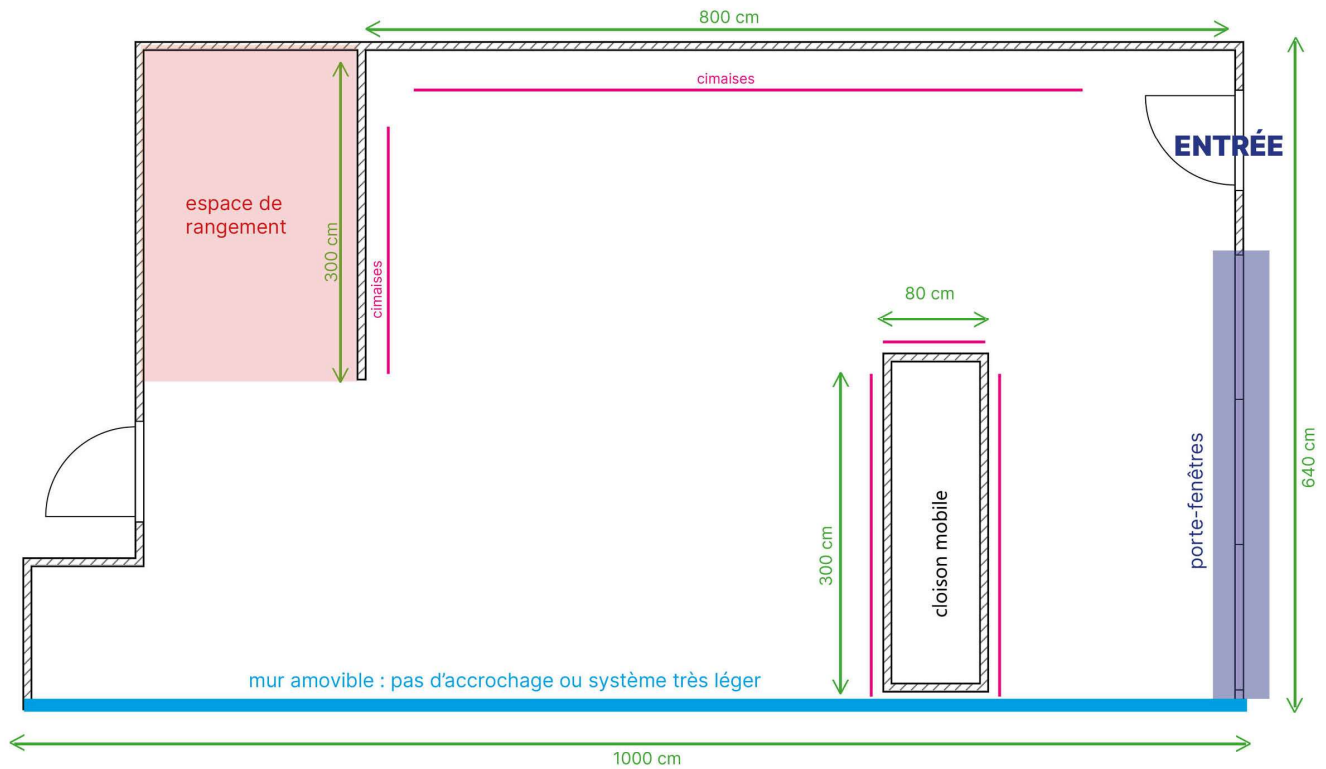
Annnonce des résultats : début juin 2026

Contact :

Emma Ertzscheid – Médiatrice culturelle
culture@portedemaurienne.eu - 06 69 05 79 08

Espace d'Arts Visuels
Bâtiment le Cairn – Parc Rochette
8 Allée du Château
73220 Val d'Arc (Commune d'Aiguebelle)

Plan de l'Espace d'Arts Visuel



précisions sur le matériel et la salle :

- 3 socles cubiques 40×40×40cm
- 3 socles de 40cm largeur et 50 cm de hauteur
- 4 panneaux en bois 2m de hauteur
- présence de nombreuses prises au sol et le long du mur
- hauteur de plafond : 4 m
- la cloison mobile visible sur le plan et les photos (1 et 3) est déplaçable dans l'espace